Conseil communal du jeudi 17 décembre 2020 à 20h00

Vous êtes invité au conseil communal du jeudi 17 décembre 2020 à 20h00. En raison de la crise Corona, la réunion sera organisée de façon digitale via la plateforme TEAMS.

Le lien pour suivre le conseil sera publié le jour même de la réunion sur le site web communal.

Agenda

Séance publique

Affaires internes

1. Questions des conseillers

Les membres du conseil peuvent poser des questions en dehors du cadre des points à l'ordre du jour. Les réponses seront données par le bourgmestre et les échevins.

Finances

2. Taxe sur les terrains à bâtir et parcelles de lotissements non-bâtis: années d'imposition 2021-2025

Le 25 novembre 2020, l'autorité de tutelle a fait savoir que le tarif de 15 euros le mètre courant dans le règlement sur la taxe sur les terrains à bâtir et les parcelles de lotissement non-bâtis 2020-2025 ne correspond pas aux montants minimaux du décret sur la politique foncière et immobilière. Pour cette raison, le tarif sera ajusté à 12,50 euros par mètre courant, lié à l'index ABEX. Le tarif pour 2021, calculé sur cette base, sera de 15,43 euros.

Affaires internes

3. Fabrique d'église Sint-Petrus Fouron-Saint-Pierre – Modification budgétaire 2020

Pendant la séance du conseil communal du 26 novembre 2020, la modification du plan pluriannuel 2020-2025, établie en 2020 par la fabrique d'Eglise Sint-Petrus de Fouron-Saint-Pierre a été approuvée. Entre temps la Fabrique d'Eglise a aussi introduit la modification budgétaire 2020 qui en découle. Celle-ci est identique au plan pluriannuel, ce qui implique que le conseil communal prend simplement note de la modification..

4. Plan pluriannuel 2020-2025 et budget 2020 Fabrique d'Eglise Sint-Lambertus – Fouron-le-Comte

Les plans pluriannuels 2020-2025 et le budget 2020 de la Fabrique d'Eglise Sint-Lambertus, soumis à la séance du 19 décembre 2019 n'ont pas été approuvés. Suite à l'accord entre la Fabrique d'Eglise, le Diocèse et la commune, le nouveau projet de plan pluriannuel 2020-2025 et le budget 2020 sont soumis au conseil communal.

5. Fabrique d'Eglise Sint-Lambertus - Budget 2021

La Fabrique d'Eglise Sint-Lambertus – Fouron-le-Comte a établi le budget 2021. Le conseil communal est invité à prendre note du budget 2021 puisqu'il s'inscrit dans le plan pluriannuel. L'allocation de fonctionnement s'élève à 35.058,58 euro.

6. Règlement au sujet de l'octroi de titres honorifiques aux échevins ou conseillers.

Le décret administration locale accorde au conseil communal le pouvoir de décerner des titres honorifiques aux échevins ou conseillers. Il convient d'attribuer ce titre honorifique sur une base objective. Le conseil est donc chargé d'approuver le règlement à ce sujet.

Personnel

7. Désignation secrétaire ZP Fourons

Suite à la nomination de Kimberly Peeters au poste de directeur général de la commune et du CPAS, le conseil doit également la nommer au poste de secrétaire de la ZP Fourons.

Urbanisme

8. Règlement sur la taxe de collecte et de traitement des déchets ménagers : année d'imposition 2021.

Pour l'année d'imposition 2021, Limburg.net propose un nouveau modèle de règlement avec quelques modifications substantielles. Pour Fourons, les changements concernent : l'ajustement du tarif pour le bois, l'alignement de la réglementation à la modification législative au sujet du recouvrement des créances fiscales et la conservation du terme PMD. En outre, il est aussi proposé de prévoir une exonération de cette taxe, notamment pour les personnes inscrites au registre d'attente. La réglementation stipule également qu'il est possible de déposer des sacs destinés à la collecte en porte à porte au Recyparc.

Séance à huis clos

Finances

9.	Rapport de gestion des comptes clients 2020 commune de Fourons
Amitiés sincères,	
Rik Toms	in
Président	